

LES RITES DU HAJJ

FRANCAIS فرنسية

هيثم سركان

Le Tawaf d'arrivée

2

Il faut accomplir 7 tours de la pierre noire à la pierre noire

La fin Le début

Il est recommandé de marcher avant les 2 néons verts, et de courir rapidement entre ces 2 néons. Cela est spécifique aux hommes.

La limite des gens du Cham et d'Egypte est al Jouhfa qui se trouve à 186 km de la Mecque

La limite des gens de Médine est dhul Houleyfa qui se trouve à 420 km de la Mecque

La limite des gens de l'Irak est dhat Irq qui se trouve à 98 km de la Mecque

La limite des gens du Najd est Qarn al manazil qui se trouve à 99 km de la Mecque

La limite des gens du Yemen est Yalamlam qui se trouve à 99 km de la Mecque

1

Se mettre en état de sacralisation
Mettre l'intention d'accomplir les rites du Hajj ou de la Omra

Les passagers de l'avion se mettent en état de sacralisation lorsqu'ils passent près du miqat (limite géographique)

Les aller-retour entre Safa et Marwa

3

MARWA

SAFA

Séjourner à Mina

Il faut y accomplir le dhor, le asr, le maghreb et le icha le 8ème jour, et le fajr du 9ème jour.

La 9ème nuit

La station à Arafa

5

Il commence du dhor du 9ème jour jusqu'au fajr du 10ème jour
Il faut y prier le dhor et le asr en les regroupant et les raccourcissant

La nuit du 10

Dormir à Muzdelifa

6

Il faut y prier le maghreb et le icha de la 9ème nuit, en les regroupant et les raccourcissant, et le fajr du 10ème jour.

9

Se raser ou se couper les cheveux

Les hommes se rasent ou se coupent les cheveux. Les femmes coupent la taille d'une phalange.

Le 10ème jour

8

Sacrifier la bête pour celui qui fait le tamatou' et le qirane

Le 10ème jour

7

Lapider la stèle d'al Aqaba avec 7 pierres

Le 10ème jour

Lapider les stèles et dormir à Mina

12

La stèle 1

Le 11ème, 12ème, et 13ème jour pour celui qui le souhaite

La stèle 3

Endroit pour invoquer

La stèle 2

Endroit pour invoquer

13

Tawaf d'adieu

Le tawaf du déferlement (ifada)

10

Le 10ème jour

La femme indisposée en est dispensée

Les aller-retour entre Safa et Marwa pour celui qui fait le tamatou' ou celui qui ne l'a pas fait après le tawaf d'arrivée.

11

- **Les piliers du Hajj:** Celui qui délaisse un pilier devra le rattraper
- **Les obligations du Hajj:** Celui qui délaisse une obligation devra la compenser par un sacrifice à la Mecque